



Déclaration de la FSU 11 au CTPD du 22 janvier 2010

A travers ses projets et ses réformes, le gouvernement veut imposer une transformation radicale du système éducatif, de ses missions, de notre métier. Sur fond de suppressions de postes, 16 000 à la rentrée 2010, 60 000 depuis 2003, qui dégradent sans cesse les conditions d'étude de nos élèves et nos conditions de travail, il met en place les pièces d'un puzzle dévastateur. Le collège subit les effets catastrophiques de la loi Fillon. Missions nouvelles imposées, contrats d'objectifs, empilement de tâches, de dispositifs, charge de travail sans cesse alourdie : note de vie scolaire, validation du niveau A2, du B2I, livret de compétence, histoire des arts ... Nos collègues n'en peuvent plus ! Notre métier perd son sens, et le décret EPLE et le renforcement de l'autonomie ouvrent la voie au collège à plusieurs vitesses. La réforme de la formation des maîtres et la réduction massive du nombre de postes aux concours menacent l'avenir. La précarité explose du fait du manque de titulaires.

Il fut un temps où les dotations d'enseignement dans les collèges étaient largement supérieures à la somme des horaires réglementaires et laissaient une marge de manœuvre pour mettre en place les orientations du projet d'établissement. Après analyse des documents que vous nous avez fournis, ce temps nous semble bien révolu. Avec la RGPP et sa cohorte de suppressions de postes depuis plusieurs années, les dotations sont de plus en plus étriquées. Les effectifs par classe ne cessent d'augmenter. Seuls certains RRS conservent quelques marges de manœuvre, mais pour combien de temps encore ? L'aide aux élèves est systématiquement pensée en dehors de la classe, avec les PPRE qui ne font l'objet d'aucun financement spécifique, l'accompagnement éducatif ou les « stages de remise à niveau » pendant les vacances.

Dans notre région, marquée à la fois par des taux de scolarisation et de réussite sensiblement inférieurs à la moyenne nationale, les créations de postes annoncées ne permettront pas de faire face à la poussée démographique. Ce nouveau déficit de poste va encore aggraver les retards de notre académie qui persistent depuis plus de 15 ans.

Dans ce contexte, le département de l'Aude se voit attribuer « sur le papier » 7 ETP en collège. Or après comparaison des différentes données chiffrées (élèves/dotations/structures) et leur évolution sur 2 ans, il semblerait que le H/E départemental soit en baisse. En effet, le volume total des dotations est en baisse de 5 heures malgré 105 élèves supplémentaires attendus à la rentrée prochaine.

Avec un H/E en baisse, 105 élèves de plus et une augmentation du « coût mini » correspondant seulement à l'implantation de 2 classes, le nombre moyen d'élèves par divisions ne peut une nouvelle fois qu'augmenter. A ce sujet et selon nos prévisions, 47 classes de 6^e sur 147 seront proches de 27 élèves, soit 32% des classes contre 21% qui étaient prévues à la rentrée 2009. Le constat au 14/10/2009 fait apparaître une toute autre réalité puisque 32 % des classes étaient effectivement proches du seuil voire au dessus ! Monsieur l'Inspecteur d'académie, la FSU ne comprend pas où ont été répartis les moyens correspondant à ces 7 ETP qui vous ont été attribués dans le cadre de la préparation de rentrée 2010. Pouvez-vous nous donner les éléments permettant de clarifier cette situation qui pour l'heure est masquée par un écran de fumée ?